L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien............$12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 27 FEVRIER 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

DU PENITENTIAIRE DE BATON ROUGE.
II

Le système pénitentiaire des Etats Unis, basé sur l'isolement, est sans contredit le meilleur qu'il y ait au monde; et sous ce rapport nous sommes plus avancés qu'aucun peuple de la vieille Europe. L'isolement, en effet, a cet avantage qu'il livre le condamné à ses propres réflexions, le force à faire un retour sur lui même et provoque souvent en lui le repentir: ce qui est un premier pas dans la carrière si ardue de sa réformation. D'ailleurs, et c'est là un point capital, l'isolement empêche la propagation du vice. Lorsque les condamnés communiquent librement ensemble, on voit infailliblement les plus vicieux corrompre ceux qui le sont moins, comme pour les faire descendre à leur niveau. Tandis qu'avec l'isolement, il est impossible qu'aucun condamné sorte de la prison plus criminel qu'il ne l'était en y entrant. Ainsi il peut, il doit même en résulter du bien; mais il ne saurait en résulter de mal; et cela seul fait suffisamment l'éloge du système basé sur l'isolement.

Mais ce système d'isolement a reçu diverses applications: d'accord sur le but, on s'est divisé sur les moyens de l'atteindre. Les uns ont pensé qu'il fallait tenir les prisonniers isolés dans leurs cellules respectives la nuit, et les faire travailler le jour en commun, mais en maintenant constamment parmi eux le silence le plus rigoureux: c'est le système d'Auburn. D'autres ont pensé qu'il valait mieux tenir les prisonniers isolément confinés de jour et de nuit en les faisant travailler isolément. C'est le système de Philadelphie.

Les partisans du premier système soutiennent que le silence peut être rigoureusement maintenu, moyennant une surveillance active, et que dès lors l'isolement est tout aussi réel, tout aussi effectif que dans le système d'isolement de jour et de nuit. Les partisans du second système prétendent, au contraire, que l'isolement est toujours incomplet avec le travail en commun, quelle que soit la surveillance qu'on puisse exercer.

Nous examinerons plus tard les avantages respectifs des deux systèmes; mais en attendant il convient de voir quels sont les moyens à employer pour maintenir l'isolement entre les prisonniers travaillant en commun.

La surveillance peut bien découvrir les infractions au règlement qui ordonne de garder un silence absolu, mais elle sera impuissante tant qu'elle ne disposera pas de moyens coërcitifs, tant qu'elle ne pourra pas infliger des punitions aux délinquants. A quoi servirait, en effet, de savoir qu'on viole la règle du silence, s'il n'était pas au pouvoir des surveillans de punir les coupables? Ainsi le système du travail en commun ne saurait subsister sans l'autorisation d'infliger des punitions; car si la règle n'était pas maintenue par la crainte du chatiment, elle serait comme non avenue et la prétendu système d'isolement ne serait qu'une déception.

Maintenant serait il possible de maintenir le silence sans avoir recours aux chatimens corporels? C'est ce que nous n'osons décider. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans tous les pénitentiaires dirigés d'après le système du travail en commun, on inflige des chatimens corporels; et ce fait nous parait concluant.

En résumé le système pénitentiaire, où l'on admet le travail en commun nécessite impérieusement l'emploi de moyens coërcitifs pour maintenir la règle du silence qui forme la base de ce système. Si donc on répugne à employer ces moyens il faut avoir recours au système d'isolement de jour et de nuit qui n'exige pas cet attirail de chatimens quotidiens.

Restera maintenant à examiner sur quel principe repose le pénitentiaire de Baton Rouge.

La Chambre des représentans a donné hier son adhésion à l'amendement du Sénat sur la résolution fixant l'ajournement indéfini. Ainsi la législature s'ajournera le 8 mars.

ELECTION.

L'élection s'est terminée hier. Le nombre total des votes donnés s'élève à 2121, savoir:

Première Municipalité,		809
Seconde	do	779
Troisième	do	533
		2,121

On présume que M. Conrad aura une majorité bien prononcée.

Les citoyens dont les noms suivent ont été nommés par une assemblée tenue à cet effet, pour composer la Délégation de la paroisse St. Martin à la prochaine Convention d'Etat:

"A. Dumartrait, A. Magill, O. Calais, P. Bergeron, V. Martin, Michel Gailleau, Alexandre Declouet, Jacques P. Briant, Despanet Deblanc, Louis Gary, Joseph D. Babineau, Charles Lastrapes, Eloy Segoura, Louis D. Deblanc, John C. Marsh, Dr. R. C. Abbey, Neuville Declouet, Moïse Bonin, Adam Giffen, Maximilien Decuir, Alfred Lastrapes, David Hays, Henry J. Heard, Salvador Miguez."

Les Délégués de la paroisse de Ste. Marie, sont: MM. Alexander Porter, Walter Brashear, Octave Cornay, Silvain Salles, Benjamin Hudson, C. N. Charpentier, Wm. T. Palfrey, Francis Dancy, John C. Cook, G. L. Fuselier, Charles Olivier et Martin Demaret.

La législature du Maine a requis le sénateur Williams de voter pour l'abrogation de la loi de trésorerie; pour l'incorporation d'une banque nationale; pour la distribution des terres publiques, et pour une révision du *tarif*.

On nous écrit de Baton Rouge, du 23 février

"Il s'est échappé le samedi, 20 courant, de la nouvelle geôle dix nègres qu'on n'a pu encore rattraper."

On lit dans la *Gazette des Attakapas*, du 20:

"Le bateau à vapeur Ajax, capitaine Cole, a coulé samedi dernier, dans le bayou Tèche, à quelques milles de la Nouvelle Ibérie, près de l'habitation de Mr Provost, dans la paroisse Ste. Marie. Nous ne savons pas positivement comment cet accident est arrivé. On assure que le bateau était assuré pour $8000; il naviguait depuis 5 ou 6 ans, mais il avait été complètement réparé l'automne dernier. Il appartenait au capitaine Kisbe, de la Mobile."

MICHIGAN.—D'après un état publié par le *Western Farmer* de Détroit, il existe encore dans le Michigan 30,318,391 acres de terres publiques non vendues; 9,159,8?8 acres seulement ont été vendues jusqu'à ce jour, et sur ce chiffre six millions seulement sont taxées ou déclarées taxables; c'est à peine encore si les taxes du tiers sont payées. Il reste environ 11,452,034 acres qui n'ont pas été arpentées.

BANQUES DE PHILADELPHIE.—D'après l'Inquirer de Philadelphie, les banques de cette ville durant la courte période des paiemens en espèces, ont payé $11,306,053, dont $6,683,321 sont sortis des caves de la banque des Etats Unis. Au moment de la suspension, cette dernière banque avait en circulation des billets pour une somme de $2,800,000 et l'importance de ses dépôts était de $1,100,000.

PHILADELPHIE.—Les femmes de la halle de Philadelphie se sont soulevées en masse contre l'une de leurs compagnes, et l'ont chassée du marché en lui lançant des œufs, des légumes et autres projectiles. Le crime de cette malheureuse, qui est blanche, est d'avoir épousé un nègre.

☞ Le rapport du Sénat nous a été remis hier trop tard être publié aujourd'hui.

(*Rapporté pour l'Abeille.*)

CHAMBRE DES REPRESENTANS.
Vendredi, 26 février 1841.

Sur motion de M. Morse, la Chambre reprend la discussion du bill de la milice, interrompue hier par l'ordre du jour. Cette discussion se poursuit durant quelque-tems, puis le bill est déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

M. Philips demande la reconsidération du bill relatif aux banques adopté hier par la Chambre; cette motion est mise aux voix et repoussée par 18 non contre 15 oui.

M. Winchester présente une résolution qui enjoint à nos Sénateurs et Représentans au Congrès de demander l'adoption d'un acte du Congrès qui place la Louisiane sur le même pied que les autres Etats et d'une loi amendant l'acte de 1836 de manière à ce que la jurisprudence des cours des Etats Unis dans les causes civiles appelées "Causes d'Equité" soit admise dans l'Etat de la Louisiane.

M. Swayze présente une pétition de la paroisse de St. Landry, qui est renvoyée au comité des réclamations.

M. Winchester, au nom du comité judiciaire, rapporte les actes suivants: 1o. Acte pour venir à l'aide d'Augustin Pugh. 2o. Acte qui amende l'acte autorisant Mary E. Tyler à agir comme tutrice des enfans mineurs de H. H. Gurlie. Cet acte est adopté et enregistré pour sa troisième lecture. 3o. Acte explicatif des articles 163 et 166 du Code de Procédure. Ce bill est adopté après avoir subi de légers amendemens, et est enregistré pour sa troisième lecture.

Le même membre, au nom du comité de finances, rapporte le acte qui amende l'acte relatif aux ateliers et aux colporteurs; cet acte subit trois lectures et passe; 3o. acte pour amender les articles 295 et 322 du Code Civil, adopté seulement après trois lectures.

Le bill pour l'égale répartition des taxes d'Etat est mis à l'ordre spécial du jour pour lundi prochain.

Ordre du Jour.—Sur motion de M. Guion, la Chambre prend en considération la résolution du Sénat qui fixe l'ajournement des deux branches de la législature au lundi 8 mars. Un membre fait la motion de déposer la résolution sur le bureau sujette à l'appel de la Chambre; elle est mise aux voix et rejetée. 10 oui, 24 non. M. Guion demande alors que la Chambre accorde son concours à la résolution du Sénat, et cette motion l'emporte par 26 oui contre 12 non.

MESSAGES DU SENAT.—Le Sénat demande à la Chambre son concours pour différens actes: 1o. acte qui amende l'acte de création du bureau des travaux publics. 2o. acte pour le rejet de la première section d'un acte qui crée l'office de Maître du Port; 3o. acte pour la création d'un avocat de district pour chacune des trois paroisses d'Est Feliciana, d'Ouest Feliciana et de Bâton Rouge; 4o. acte pour amender l'article 3 du Code de Procédure; 5o. acte pour autoriser le juge de paroisse de Concordia à nommer un député greffier de la Cour des Preuves; ce dernier acte subit trois lectures et passe.

Sur motion de M. Wells, la Chambre, après dispense des règles, s'occupe du bill pour abolir les *tax-fees* dans les paroisses des rapides et de St. Landry. Adopté avec quelques légers amendements.

Le bill qui partage l'office d'avocat de district pour le 3e. district judiciaire est déposé sur le bureau sujet aux appels de la Chambre.

L'acte pour forcer les juges de paroisse à tenir leur office au siège même de la Cour dans leurs respectives paroisses est lu trois fois et passe.

Sur motion de M. Cottman la Chambre s'occupe de la résolution qui fait une allocation de $2000 pour l'Arsenal de Donaldsonville, et la met aux voix—21 oui;—6 non.

La Chambre s'ajourne à demain à 10 heures.

INTERIEUR.

[Extrait de la correspondance de l'*Abeille*.]
WASHINGTON, 16 février 1841.

La composition du nouveau cabinet cause une satisfaction presque universelle. On avait parlé de quelques autres candidats pour les différens postes de l'administration, et leurs amis doivent éprouver une sorte de désappointement; mais en somme les talens distingués et le patriotisme des hommes que le général Harrison appelle à présider aux différens départemens, doit obtenir l'assentiment du pays. Le "Globe" commence déjà ses attaques contre eux, et ces attaques se font remarquer par leur absence de vérité et de convenance. Il nous suffira aujourd'hui de relever celle qui est dirigée contre M. Granger, directeur général des Postes. Le *Globe* appelle cet honorable membre un abolitioniste-fédéraliste; je passe sur l'accusation de fédéralisme, car les loco-focos l'adressent indifféremment à tous leurs adversaires, mais je ne saurais faire de même pour celle d'abolitionisme. C'est une insigne calomnie! Aucun homme n'a pris plus énergiquement que M. Granger la défense des droits du Sud; aucun n'a exprimé une opposition plus décisive à toute intervention dans les institutions spéciales du Sud. Dans la session de 1835–36 et dans celle de 1836–37, tout en votant avec M. Clay et beaucoup d'autres membres pour que le Congrès accueillît toutes les pétitions, il déclara formellement qu'il s'opposait à toute intervention du Congrès qui tendrait à changer la condition des Etats à esclaves, et que toute mesure relative à l'esclavage regardait spécialement les Etats eux-mêmes. Cette première attaque du Globe n'est sans doute que le prélude de celles que les partisans de Martin Van Buren comptent diriger contre M. Granger; ainsi je vous engage ainsi que vos lecteurs à vous tenir en garde contre toutes les accusations et les calomnies du même genre.

EXTERIEUR.
REUNION DES CANADAS.

Une proclamation du gouverneur général en date de Montréal, 5 février, est enfin venue faire cesser toute incertitude et mettre fin à toutes les suppositions—le 10 février courant est le jour fixé pour l'Union des Provinces du Haut et du Bas Canada. On remarque que c'est l'anniversaire du mariage de la reine, et le jour fixé pour le baptême de la princesse qui a été le fruit de cette union. Le jour est bien choisi, et de bon augure; seulement il est une circonstance qui pourrait déranger le calcul augural de notre gouverneur général, c'est que l'Union de la reine avec le prince Albert a été un mariage d'inclination des deux côtés, à ce qu'il paraît; tandis que l'Union des Canadas a été un mariage forcé d'un côté au moins. Cela pourrait produire des fruits différens dans les deux cas.

Les journaux de Montréal de lundi qui ne connaissent pas l'émanation de la proclamation ne disent encore rien de celle des writs d'election.

(*Le Canadien de Québec.*)

COMMERCIAL.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.
Vendredi 26 février, 3 heures P. M.

COTON—arrivé depuis le 23 courant: Louisiane et Missisipi, 8411 balles; Tennessee et North Alabama 1716; Arkansas 357; Texas 60; ensemble 10,544 balles; ce qui élève les arrivages depuis le 1er. octobre à 508,415 balles, contre 551,?40 qu'ils étaient l'an dernier à pareille époque. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 8061, au Havre 5029; à New-York 3664; à Boston 2047, à Portsmouth, N. H. 746, à Baltimore 166; en tout 19,916 balles; ce qui diminue le stock de 8472 balles et le laisse à 152,477 balles contre 128,416 dont il se composait l'an dernier à pareille époque.

ETAT DU COTON.

1840. 1 Oct. Stock en mains,			28729
Reçu les 3 derniers jours		10544	
Précédemment,		497871	508415
			537143
Exporté pendant les 3 derniers jours		19016	
Précédemment,		365650	384666
Stock en mains			152477

Nous avons dit dans notre dernière revue que les achats s'étaient faits à des conditions plus faciles et que le marché avait une tendance à la baisse. Le jour suivant les acheteurs n'ont montré aucune disposition à opérer; et il ne s'est vendu que 1200 balles. Hier les détenteurs se sont montrés empressés de réaliser; et ils se sont soumis à une baisse de 1/4 de cent: 3500 balles ont été vendues à cette baisse. Aujourd'hui 3000 balles ont changé de mains; et bien que beaucoup croient que la baisse d'hier a été recouvrée en partie, nous ne sommes pas de cet avis, par la raison que la plupart des ventes ont été tenues secrètes; et celles qui sont connues ont été faites à une baisse de 1/4 cents sur nos côtes de samedi. Cependant à cause de la divergence d'opinions qui règne à cet égard nous conservons nos côtes. Nous donnons les détails suivants sur les ventes des trois derniers jours d'affaires, 53 balles Louisiane et Missisipi à 10 1/2; 66 à 9 3/4; 73 à 9 1/2; 75 à 9 1/2; 32 à 9 3/4; 120 de 11 à 12; 329 à —; 50 à 10; 29 à 10; 1413 à 10 9/16 1300 à —; 350 à 9 1/2.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondant à celle du Havre.
Louisiane et Missisipi.

Ordinaire et bas, de	9 à 9 1/4
Ordinaire,	9 1/2 à 10
Bon ordinaire,	10 1/4 à 10 1/2
Bon ordinaire et petit courant,	10 3/4 à 11
Petit courant et courant,	11 1/2 à 12
Bon courant	12 1/2 à —

TABAC—Quoique nous ne soyons pas à même de signaler une bien grande activité pour cet article; nous ferons observer que le marché continue à être très ferme et qu'il conserve le même aspect qu'il a eu depuis assez longtemps. Nous continuons à garder nos cotes de 9 à 9 1/2 pour 1ère qualité; de 7 à 7 1/2 pour 2me. do; et de 5 à 6 pour X. Les ventes ne se sont élevées qu'à 13? boucauts parmi lesquels nous mentionnons un lot de 6 boucauts dont 12F à 10, 2 do à 9 1/2; 4 seconde qualité à 8 et 10 X à 8 1/2; 4 boucauts dont 1 F à 9 1/2: 1 2ème. qualité à 7; et 2 X à 5 1/2, 90 boucauts X à 6, et 29 boucauts à 5 1/2, 7 1/2 et 9 1/2.

Arrivé depuis le 23 courant 1.4 boucauts—expédié dans le même espace de temps pour le Havre, 3 boucauts pour New-York 134, pour Philadelphie 277, pour Boston 16; pour Baltimore 16; ensemble 446 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Oct. 1r 1840. Stock en mains	bds.		3210
Reçu pendant les 3 derniers jours		164	
Précédemment,		8903	9067
			12276
Expédié pendant les 3 derniers jours		448	
Précédemment,		7326	7774
Stock en main,			4502

SUCRE—Les demandes de cet article continuent à être assez considérables et généralement les opérations ont eu lieu à de bons prix, quoique aujourd'hui le marché soit momentanément déprécié à cause des arrivages considérables qui ont eu lieu; aussi aujourd'hui la plupart des ventes se sont elles faites à une baisse de 1/8 sur les prix d'hier. Les opérations depuis mardi s'élèvent à 800 btes de 5 à 6 1/2 pour les qualités extrêmes. Il s'est également fait quelques ventes sur habitation; mais nous ne connaissons que celle d'une récolte de 250 bts. à 5 1/2.

MELASSE—Sans qu'il règne une grande animation sur le marché, il y a eu des demandes régulières qui ont été facilement remplies par les détenteurs à nos côtes de 22 à 22 1/2 cts. Ce dernier prix est facilement obtenu pour des lots en bon état pour l'exportation.

FARINE—Il s'est peu fait d'affaires en cet article dans ces deux derniers jours, à des prix qui indiquent une légère baisse sur nos côtes précédentes. Le plus haut prix que l'on puisse obtenir pour de petits lots de farine superfine est de $4 20; et pour de fortes quantités de 4 12 1/2 à 4 15. Les ventes depuis notre dernière revue ont atteint 4000 barils pour les Antilles. Les quantités au lieu de débarquement ne sont pas considérables, les arrivages ayant été assez minimes pendant ces derniers jours.

CAFE—Le marché est calme, avec un fort stock en vente. Nous n'avons entendu parler que de transactions depuis notre dernière revue, aux prix de cours qui sont pour le Havane prime vert de 11 1/2 à 12; qualités inférieures de 10 1/2 à 11 1/2. Rio de 11 1/2 à 11 1/2.

PORC—Cet article est toujours négligé, il ne se fait que de faibles ventes pour faire face aux besoins de la consommation. Nous cotons le mess de $12 50 à 13. M O 10 50 à 11, prime 9 50; P O 8 50; porc en masse 4 1/2.

BŒUF—Nous cotons cet article en bonne demande de 11 50 à 12 pour le mess en barils, 6 à 7 de en 1/2 barils; et de 6 75 à 7 pour le prime qui est le plus recherché.

GRAISSE—Cet article est calme; mais les prix n'ont pas varié. La graisse prime en feuilles reste de 7 à 7 1/2; inférieure de 5 1/2 à 6 1/2.

WHISKEY—Les demandes ayant été plus animées les détenteurs ont été à même d'obtenir une hausse sur nos dernières côtes. Nous mentionnons une vente de 300 barils whiskey rectifié à 20 cents; et les forts détenteurs sont fermes à ce prix.

CHANGE—Le change a été bien demandé à nos cotes qui ont généralement été celles sur lesquelles se sont basées les opérations. Nous continuons donc à coter les traites sterling de 11 1/2 à 12 pour cent de prime; sur France 5,57 1/2 à 5,31. 10 centimes; New York 60 jours de vue de 2 à 2 1/4 pr. et. de prime; à 10 jours 3 1/2 pour cent de prime; mandats à vue 4 pour cent de prime.

FRET—Les capitaines ont montré plus de fermeté sans amener pourtant aucun changement dans les prix.

FRET.

Coton pour Liverpool		9 1/16 d
Do	do Havre,	1 1/8 a
Do	do New York,	1/2 à 9/16
Do	do Boston,	5/8 à —
Tabac pour Cowes,		45
Do	de Londres directement,	45
Do	do New York,	5 00 à 5 50
Do	do Boston,	5 50 à —
Do	do Philadelphie,	00 à 00

DERNIERES DATES.

New York	fev 16	Liverpool	janv 7
Boston	fev 15	Londres	janv 6
Philadelphie	fev 17	Havre	janv 5
Washington	fev 16	Paris	jan 4
Baltimore	fev 17	Bordeaux	jan. 3
Charleston	fev 20	Madrid	déc. 30
Vera-Cruz	janv 9	Cadix	nov 30
Tampico	janv 26	Havane	fev 6
Mexico	janv 2	Houston	fev 21

☞ Les amis et connaissances de JEAN BAPTISTE DUPUY, décédé hier après midi à 4 heures, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 4 heures; le convoi partira de chez lui, rue du Bayou entre Plauché et Villeré. 27 fev.

SAVON—10 caisses savon brun, à vendre par
16 fev JAMES E. WOODRUFF, 63, Camp.

Par autorité.

NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEUR, De l'avis et avec le consentement du Sénat.

SHERIFS.

Charles Dutillet,	Paroisse Plaquemines
M. J. Garcia,	" Jefferson,
A. Luminais,	" Cote des Allemands,
A. L. Bourgeois,	Paroisse St. Jacques,
H. Trailie,	" Ascension,
A. Blanchard,	" Assomption,
M. Bourg,	" Lafourche Intérieure
A. Lirette,	" Terrebonne,
J. C. Walker,	" E. Feliciana,
H. D. Tate,	" St. Tammany,
P. H. Kemp,	" St. Hélène,
V. Hébert,	" Ouest Baton Rouge,
J. B. Mills,	" Iberville,
O. P. Briant,	" St. Martin,
E. Mouton,	" Lafayette,
W. Edwards,	" Avoyelles,
J. M. Wells,	" Rapides,
T. B. Scott,	" Madison,
J. H. Stevens,	" Ouachita,
John Parkison,	" Ouest Feliciana,
H. W. Fowler,	" Est Baton Rouge,
James Morgan,	" St. Landry,
J. W. Stone,	" Catahoula,
B. V. Cortes,	" Natchitoches,
Mathew Watson,	" Caddo,
Johnson Moss,	" Calcasieu,
George W. Gant,	" Carroll,
D. C. Pratt,	" Claiborne,
Pelletier de la Houssaye,	" Ste. Marie,
Hilaire Chalaire,	" St. Bernard,
Jacob J. Watts,	" Livingston,
Valerien Allain Jnr.	" Orléans,
John L. Thielen,	Cour de district, Premier District.
Ursin Bouligny Jnr.	Cour Criminelle de la N. Orléans.

NOTAIRE PUBLIC.
Jos. Clinton Bill, Paroisse de Caddo.

JUGES DE PAIX.
Charles Demarans, Paroisse de Lafourche Intérieure,
Eusebia Oautreau, " Assomption.
Philippe Fishburn, encanteur pour la paroisse Est Feliciana.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Rialto, Adams, pour le Havre, T. C. Jenkins.
Navire Congress, Marshall, pour le Havre. Larue & Prevost.
Navire John Marshall, Poythress, pour Liverpool, J. C. Harrison.
Navire à vapeur Neptune, Rollins, pour Galveston, J. Reed & Co.
Barque Adonis, Rogers, pour Boston, S. & J. P. Whitney.
Barque Diantha, Story, pour Portsmouth, (N. H.) S. & J. P. Whitney.
Barque Trenton, Rees, pour Philadelphie. Alexander & Douglass.
Goëlette Lodi, Jordan, pour New York, C. J. Wheeler.
Goëlette Signal, Young, pour Key West, au capitaine.
Goëlette Pequot, Phinney, pour la Mobile, C. J. Wheeler.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, Martin, des passes.
Bateau de remorque Semaphore, Riddle, des passes.
Navire Southport, Harbett, en 11 jours de New York, au capitaine.
Goëlette David Rogers, Mo.s, de Savannah, sur lest, au capitaine.
Steamer Leander, O'Farrell, de Natchez.
Steamer A. Fusilier, Trouard, de St. Martinville.
Steamer Augusta, Anderson, de Vicksburg.
Steamer Sultana, Tufts, de Vicksburg.
Steamer Bonaparte, Briggs, de Fort Adams.
Steamer Amazon, McClain, de Cincinnati.
Steamer Chocchuma, Waring, du Bayou de Glaze.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

UNE assemblée des membres du Bataillon d'Artillerie aura lieu à l'Arsenal, Samedi 6 Mars à 7 heures P. M., à l'effet de nommer un nouveau comité. Les membres sont priés d'être ponctuels. S. GASTON BRULE,
27 fev Capt. Commandant.

UN Monsieur américain, de *mœurs douces et polies* voudrait trouver à prendre pension chez une famille *respectable*, où l'on ne parlerait que le français, et qui résiderait dans cette partie de la ville, comprise entre les rues St-Louis, Canal, Chartres et Bourbon. On serait aussi ponctuel que libéral pour le paiement.

Inutile de faire des offres si l'on parle en famille toute autre langue que le français, et si celui-ci n'est pas parlé dans toute sa pureté.

Pour les conditions, s'adresser par la poste, boite No. 1,000, à M. G.... professeur de langues. 26 fev—1

PIANOS—P. ALLENOT accorde les pianos et les repare, une longue habitude lui a fait connaître tous les genres de mécanisme qui ont été mis en usage dans cet instrument, et le met à même de régler et de réparer toutes sortes de claviers endommagés par l'usage, et les variations de l'atmosphère. S'adresser à la librairie Fremaux, rue de Chartres, No. 147. 27 fev—1m

LES créanciers et les débiteurs de la succession de feu Sieur Guillaume Marmiche, voudront bien s'adresser pour règlement au soussigné, son exécuteur testamentaire datif. (Signé) E. G. MARMICHE,
27 fev—3en10) 79, rue Toulouse.

LES créanciers de A. Maurin & co. et de A. Maurin sont requis de présenter leurs créances sous le plus bref délai au domicile de P. A. Hebrard & co. No. 39, rue de Chartres.

A. MAURIN,
P. A. HEBRARD,
Commissaires liquidateurs de A. Maurin & co.
27 fev—3

HUILE D'OLIVE &c.—220 paniers huile d'olive surfine,
250 caisses morues fraiche,
60 Quarts et huitième bl. maquereaux,
200 Paniers pommes de terre de Liverpool, à vendre par S. LATAPIE,
27 fev. 6?, Vieille Levée.

LE soussigné a reçu par le New-Hampshire les marchandises suivantes: qu'il offre à vendre,
Mérinos draps d'été pour habits.
Cételine, nouveauté pour pantalons,
Coutils, couleurs assorties.
Chapeaux de Leghorn,
Chemises en toile, en coton blanc et de couleurs,
Gants fil d'Ecosse, ombrelles et parapluies,
Cols et pèlerines brodés, gants filet,
Un bel assortiment d'habillements d'été.
AUSSI
300 robes de chambre à $3.
VR. DECAUX,
27 fev 96 rue de Chartres encoignure Conti.

$25 DE RECOMPENSE.
EGARÉ ou volé un cheval alezan ayant la queue et la crinière longues: il avait une selle anglaise et une bride neuve. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque livrera ledit cheval, ou fournira des renseignements qui pourront le faire découvrir.
27 fev—3 DANIEL SPPINGER

AVIS—Les personnes qui ont acheté à la vente de Vito Viti et qui n'ont pas encore retiré leurs marchandises sont priées de le faire immédiatement. 27 fev

CHANGE sur Londres, à vendre par SCHMIDT & Co.
27 fev 66, rue Bienville.

TOILE A VOILES.—270 pièces convenable pour tentes à vendre à bas prix par GEO. GREEN & BRO.
27 fev 66, rue Gravier.

SALDERATUS—10 barriques et 30 1/2 barils saleratus en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
27 fev

EAU DE SELTZ—récemment reçue et à vendre par CLASON & VLES,
27 fev 47, rue de Chartres

TOILE d'Irlande 4/4 en pièces et demi pièces, bretagnes, estopilles, Crea. à vendre par CLASON & VLES,
27 fev 47, rue de Chartres

MOUCHOIRS de Madras de différentes dimensions à vendre par CLASON & VLES,
27 fev 47, rue de Chartres.

CIGARES—Un assortiment considérable de cigares de toutes sortes, en magasin et à vendre par
27 fev J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée

WHISKEY rectifié—200 barils, à vendre par
J. M. CABALLERO,
27 fev 3?, Vieille Levée.

PAPIER pour enveloppe, et pour le sucre en pains.—Les soussignés ont été nommés agents de la manufacture de Bird & Son de Boston, et auront constamment en main un bel assortiment de cet article.
THAYER & CUSHING,
27 fev. 30, rue Gravier.

ETOFFES DU PAYS—100 balles et caisses toile à draps forte et écrue, coutils écrus, toile à draps et à chemises, blanchie et non blanchie; et foulards, à vendre par THAYER & CUSHING,
27 fev. 30, rue Gravier.

HARENGS, Morues et Saumons—600 caisse, hareng; 600 caisses morues, à vendre par THAYER & CUSHING,
27 fev. 30, rue Gravier.

CHANDELLES de blanc de baleine et de suif—600 caisses de suif et de blanc de baleine, de différentes marques, à vendre par THAYER & CUSHING,
27 fev. 30, rue Gravier.

CAFE, Havane—100 sacs en débarquement de la goëlette Pilot, à vendre par ABRAHAM TRIER,
27 fev. 34 rue Gravier.

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District. John M. Bach contre H. G. Alster. No. 17047. En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi le 15 mars prochain, à une heure de relevée, la propriété suivante, savoir:

Un carré de terre situé au faubourg Bouligny, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le numéro cinquante-huit borné par les rues Jena, Pitt, Cadix et Prytanee d'après le plan original du dit faubourg, dressé par Charles F. Zimpel, le 1er mars 1834, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public à la Nouvelle-Orléans.

Ceci étant la seconde et dernière criée la propriété ci-dessus sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire, de fournir son obligation à un an, avec une caution solidaire, bonne et solvable, hypothèque spéciale, et intérêt de cinq pour cent, jusqu'à parfait paiement.
27 fev. MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT DE LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Nolan & Conelly contre leurs créanciers—La cession des biens des insolvables est acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Wm. Y. Lewis, Esq., notaire public, le lundi, 8 mars prochain, à 10 heures du matin, pour prendre en considération les affaires desdits insolvables, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés sont suspendues.
Nile. Orléans, 20 fev. 1841.
27 fev—3 A. M. BUCHANAN, juge.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON,
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les faisaient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. 8 jan

RIZ—50 tierçons d'excellente qualité, à vendre par
22 fev BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

CHANDELLES—300 caisses de suif et 300 do. de blanc de baleine, à vendre par W. GRANT,
22 fev 20, Douane

BEURRE de Goshen et fromage.—50 frequins beurre de Goshen et 70 caisses fromage, à vendre par
22 fev THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.

CHANDELLES DE BLANC DE BALEINE.—100 caisses à vendre par THAYER & CUSHING,
22 fev 30, rue Gravier.

HUILE DE SPERM d'hiver.—1500 gallons à vendre par THAYER & CUSHING, 30, rue Gravier.
22 fev

CHANDELLES DE SUIF—100 caisses en magasin et à vendre par THAYER & CUSHING, 30, Gravier.
22 fev

FARINE—400 barils en magasin, à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
22 fev 49 rue Tchoupitoulas.

WHISKEY RECTIFIE—140 barils à vendre par
CLYMER, BRITTON & SWIFT,
22 fev 49 rue Tchoupitoulas.

CAFE DE LA HAVANE vert prime en magasin et à vendre par BLASCO & SIMIDEI,
21 fev 26 rue de la Commune.

BLANC DE BALEINE—200 caisses chandelles de blanc de baleine; 300 do do de suif, chez W. GRANT,
15 fev 20, Douane

CIGARES de la Havane—300 milliers de toutes sortes à vendre par J. ROBERT & Co.
16 fev 3, rue des Magasins

BEURRE DE GOSHEN.—30 frequins beurre de Goshen supérieur à vendre par
17 fev JAMES E. WOODRUFF, 69 rue du Camp.

FROMAGE.—40 caisses fromage, imitation de fromage Anglais, à vendre par
17 fev JAMES E. WOODRUFF, 60 rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE du Kentucky et de Russie—400 pièces, à vendre par
17 fev STETSON & AVERY, 60 rue Gravier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Charles A. Jacobs contre Thomas Sloo, Jun.—No 19725—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres à la Nouvelle Orléans, mardi, le 30 mars prochain, à midi, la propriété suivante, savoir:

Quatre certains morceaux ou parties de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, &c. qui y appartiennent, situés dans la ville de Bath numéro Deux, paroisse de Jefferson dans cet Etat, chacun désigné par la lettre D sur un plan de la dite ville dressé par E. H. Springbett, architecte et arpenteur, daté du 12 avril dernier, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire public, à la Nouvelle Orléans le vingt huit mai 1839.

Le premier des dits morceaux de terre est situé au sud du dit chemin de la Métairie borné au Nord par le dit chemin, à l'ouest par un morceau de terre marqué C sur le dit plan, au Sud par un Chemin Public de cinquante pieds de largeur, et à l'Est par un morceau de terre marqué E sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest environ trois mille neuf cent soixante seize pieds neuf pouces, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la ligne précédente environ trois mille huit cent quatre-vingt quatre pieds neuf pouces et sept lignes, et sur les lignes du Nord et du Sud deux cent dix neuf pieds deux pouces et sept lignes, la dite mesure étant prise, sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Le second des dits morceaux de terre est situé au Nord du dit chemin de la Métairie borné au Sud par le dit chemin à l'Ouest par un morceau de terre marqué C sur le dit plan, au Nord par la rue du Canal et à l'Est par un morceau de terre marqué E sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest deux mille trois cent vingt quatre pieds, sur la ligne de l'Est, parallèle à celle de l'Ouest deux mille cent huit pieds six pouces et quatre lignes et sur les lignes du nord et du sud quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Le troisième des dits morceaux de terre est borné au sud par la rue du Canal, au Nord par la rue de l'Esplanade, à l'Ouest par un morceau de terre marqué C, sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué E, sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante cinq pieds, sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante cinq pieds, sur les lignes du Nord et du Sud chaque quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes à angles droits aux dites lignes de l'Ouest et de l'Est, et

Le quatrième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue de l'Esplanade au Nord par le lac Pontchartrain, à l'Ouest par un morceau de terre marqué C, sur le dit plan et à l'Est par un morceau de terre marqué E, sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: sur la ligne de l'Ouest environ trois mille cent quatre vingt-treize pieds cinq pouces et cinq lignes; sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest environ trois mille cinq cents cinquante pieds huit pouces, et sur les lignes du Nord et du Sud quatre cent soixante cinq pieds dix pouces et quatre lignes; la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Conditions de la vente—La somme de deux mille quatre cent vingt-deux piastres et cinquante-huit cents avec intérêt de dix pour cent par an sur deux mille quatre cent dix sept piastres et cinquante huit cents à dater du 16 juin 1840, les frais du procès et la somme de deux mille quatre cents dix sept piastres et cinquante neuf cents due le 15 janvier 1841, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, comptant, et la somme de deux mille quatre cent, dix sept piastres cinquante neuf cents due le 15 janvier 1842, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, en un billet endossé à satisfaction et portant hypothèque sur la dite propriété.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Sheriff.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse de Jefferson. Charles A. Jacobs, contre James Purdon & Joseph R. Purdon, No 19,726. En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Royale et Chartres à la Nouvelle-Orléans, Mardi le 30 mars prochain, à midi, la propriété suivante, savoir:—

Quatre certains morceaux ou portions de terre ainsi que tous les droits etc., qui y appartiennent, situés dans la ville de Bath numéro deux, Paroisse de Jefferson dans cet Etat, chacun désigné par la lettre C sur un plan de la dite ville dressé par E. H. Springbett, architecte et arpenteur, daté du 12 avril 1838, et déposé en l'Etude de J. B. Marks notaire public à la Nouvelle-Orléans, le 28 mai 1839.

Le premier des dits morceaux ou portions de terre est situé au sud du chemin de la Métairie, borné au nord par le dit chemin, à l'Ouest par un certain morceau de terre marqué B sur le dit plan, au sud par un chemin public de cinquante pieds de largeur et à l'est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes; sur la ligne de l'Ouest environ quatre mille cent quarante quatre pieds onze pouces, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest environ trois mille neuf cent soixante-seize pieds neuf pouces et sur les lignes du nord et du sud deux cent dix-neuf pieds deux pouces et sept lignes. La dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Le second des dits morceaux de terre est situé au nord du dit chemin de la Métairie, borné au sud par le dit chemin, au nord par la rue du Canal, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: Sur la ligne de l'Ouest deux mille six cent cinquante-un pieds dix pouces et quatre lignes, sur la ligne de l'est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, deux milles trois cent vingt-quatre pieds, et sur les lignes du nord et du sud quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angle droits avec les dites lignes de l'est et de l'Ouest.

Le troisième des dits morceaux ou portion de terre est borné au Sud par la rue du Canal, au Nord par la rue de l'Esplanade, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes: Sur la ligne de l'Ouest cinq mille sept cent cinquante-cinq pieds, sur la ligne de l'Est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, cinq mille sept cent cinquante-cinq pieds, et sur les lignes du Nord et du Sud chaque, quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes à angles droits aux dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Le quatrième des dits morceaux de terre est borné au Sud par la rue de l'Esplanade au Nord par le lac Pontchartrain, à l'Ouest par un morceau de terre marqué B sur le dit plan, et à l'Est par un morceau de terre marqué D sur le dit plan, ayant les dimensions suivantes; sur la ligne de l'Ouest environ deux mille huit cent quarante pieds quatre pouces et trois lignes, sur la ligne de l'Est qui est parallèle à la dite ligne de l'Ouest, environ trois mille cent quatre-vingt-treize pieds cinq pouces et cinq lignes et sur les lignes du Nord et du Sud quatre cent soixante-cinq pieds dix pouces et quatre lignes, la dite mesure étant prise sur des lignes à angles droits avec les dites lignes de l'Est et de l'Ouest.

Conditions de la vente: La somme de deux mille trois cent soixante-sept piastres et cinquante huit cents avec intérêt de dix pour cent par an à dater du 16 juin, 1839, jusqu'à parfait paiement; cinq piastres frais de protêt, et la somme de deux mille trois cent soixante sept piastres et cinquante huit cents avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin, 1839, payable le 15 janvier dernier, et les frais du procès comptant: et la somme de deux mille trois cent soixante-sept piastres cinquante-neuf cents payable le 15 janvier 1842, avec intérêt de dix pour cent à dater du 16 juin 1839, jusqu'à parfait paiement, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque sur la dite propriété.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Sheriff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson, Cour du Premier District. Floris Lange contre Marie M. Miranda, No. 18161—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Samedi le 13 mars prochain, à une heure de relevée, la propriété suivante, savoir: Sept lots de terre, situés dans le faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, treize, seize et dix sept, sur un plan particulier de dix-sept lots de terre situés dans le dit faubourg, dressé le 26 décembre mil huit cent trente-six par Voilquin, arpenteur, et déposé en l'étude de Theodore Turcaud, notaire public de la Nouvelle-Orléans, les dits sept lots de terre compris entre les rues Septième, St. Patrice, Harmonie et St. Denis, du carré numéro cent quarante huit du dit plan, les dits lots mesurant au pied Américain savoir: les lots numéro un, deux, trois et quatre, chaque vingt-six pieds trois pouces face à la rue Septième sur cent dix pieds de profondeur; le lot numéro treize mesure cent cinquante pieds dix pouces plus ou moins face à la rue Harmonie, vingt-neuf pieds face à la rue St. Denis, cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatorze, et onze pieds six pouces sur la ligne qui le sépare dans la profondeur du lot numéro deux, et les lots seize et dix-sept, mesurant chaque vingt-neuf pieds de face à la rue St. Denis, sur cent cinquante pieds de profondeur entre des lignes parallèles, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire, de fournir son obligation à un an, avec une caution solidaire, bonne et solvable, hypothèque spéciale, et intérêt de cinq pour cent, jusqu'à parfait paiement.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Shérif.

ETAT de la Louisiane—Paroisse de Jefferson, Cour du District—David Akin contre Wm. H. Rogers—No. 19126—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée ville de Lafayette, Samedi 13 mars prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante savoir: Un certain carré de terre, situé à Greenville, paroisse de Jefferson, décrit par le numéro trente-huit, contenant vingt lots numérotés depuis un jusqu'à vingt, mesurant trois cents pieds face à la rue Chesnut, la même face à la rue Walnut, deux cent quarante pieds face à la rue Oliver et la même face à la rue Wall, le tout lot mesure Anglaise, ainsi que les améliorations, droits, &c.

Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire, de fournir son obligation à un an, avec une caution solidaire, bonne et solvable, hypothèque spéciale, et intérêt de cinq pour cent, jusqu'à parfait paiement.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Shérif.

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour de District—No. 19,613—La Banque de la Louisiane contre John F. Miller.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, mardi, le 30 mars prochain, à une heure de relevée, le carré de terre suivant, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg des Religieuses, Paroisse de Jefferson, désigné par le numéro cinq et borné par les rues Apollon, Bacchus, Félicité et St. André, ayant mesure Américaine quatre cent six pieds quatre pouces et six lignes face à la rue Apollon, trois cent soixante quatorze pieds six pouces et six lignes face à la rue Bacchus, trois cent quatre-vingt-quatorze pieds dix pouces et deux lignes face à la rue St. André et trois cent quatre-vingt quatorze pieds quatre pouces et quatre ligne face à la rue Félicité, d'après un plan dressé par l'arpenteur général le 7 février, 1880, et annexé à un acte déposé en l'étude de W. Y. Lewis, le 27 mars, 1834.

Conditions de la vente—comptant.
27 fev MANUEL J. GARCIA, Shérif.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 28 février 1841,
L'AMBASSADRICE,
Opéra en trois actes d'Auber,
Suivie de
LES SALTIMBANQUES,
Vaudeville en 3 actes, de Dumersan.

THEATRE AMERICAIN.

Avant dernière soirée de M. C. H. EATON et la 4me. de M. C. WEBB.
Samedi, le 27 février,
ROMEO & JULIET,

Roméo	MM. C. H. Eaton,
Mercutio	" C. Webb,
Friar Laurence	" Farren,
Juliet	Mme. Farren.

Le spectacle sera terminé par des exercices exécutés par les deux compagnies équestres.

☞ On annoncera la prochaine apparition de M. HERVIO NANO, dont l'engagement a été suspendu par indisposition.

BAL D'INAUGURATION.

A UNE assemblée des souscripteurs au Bal d'Inauguration qui doit être donné le 4 mars prochain, à la salle de bal de St. Louis, les personnes suivantes ont été nommés directeurs:

Général Wm De Buys	R. J. Armistead.
Wm. Freret.	Jos. A. Beard.
J. B. Walton.	J. B. Blache.
Félix Labatut.	E. H. White.
M. Musson.	Leonard Matthews.
John Nicholson.	A. Miltenberger.
G. Burke.	P. Laidlaw.
A. Layet.	P. N. Wood.
John A. Merritt.	H. Bean.
J. H. Leverich.	P. Bertus.
A. B. Bein.	Wm. Henderson.
Godfroy Olivier.	L. L. Ferrière.
C. W. Cammack.	Henry Tête.

Et les personnes suivantes ont été nommées du comité d'arrangement.

Jos. A. Beard,	John Nicholson,
F. N. Wood.	C. W. Cammack,
W. M. White,	Henry Tête.
R. J. Armstead	

Les personnes suivantes ont été nommés du comité d'admission:

J. B. Walton,	Gen. W. DeBuys,
M. Musson,	John A. Merritt,
Félix Labatut,	James H. Leverich,
Wm Henderson,	A. Miltenberger,
Godfroy Olivier,	G. Burke.

Le comité d'admission s'assemblera dimanche à midi
27 fev

LEVIATHAN DU MISSOURI.

LE propriétaire de ce magnifique objet de curiosité a le plaisir d'annoncer aux habitants de la Nouvelle-Orléans et du voisinage, qu'il s'est décidé à s'arrêter pour peu de temps dans cette ville avant de se rendre à Londres et à Paris, parce qu'il considère comme un devoir d'offrir à ses concitoyens la première occasion de voir le plus grand monument de l'antiquité qu'on ait encore vu, avant de le transporter à l'étranger où il restera selon toute probabilité.

Les limites de cet avis ne permettent pas de donner une description du monstre anti-deluvien, mais on pourra se procurer des pamphlets en contenant une définition exacte, chez les principaux libraires, et au salon de la Bourse St. Louis où il est exposé. Ces pamphlets contiennent aussi la comparaison de cet animal avec le léviathan de la Bible et des traditions des Indiens qui en ont amené la découverte, et sont à tous égards dignes de l'attention du public éclairé.

Je dirai seulement ici que cet animal a été déterré dans le pays des Osages, état du Missouri. Le squelette est bien conservé, il a trente-deux pieds de longueur, 14 pieds de hauteur; la distance d'une extrémité à l'autre des broches de 21 pieds. Cet animal a été amphibie et de la race des dévorants.

Entrée—Soixante et quinze cents. Pour les enfans, moitié prix.

L'entrée est dans la rue de Chartres.
22 fev—1m ALBERT KOCH.

AVIS.

LES personnes invitées au BAL DE BIENFAISANCE, qui se donne Samedi prochain, par les Dames de cette ville, sont priés de s'adresser au bureau de la Salle pour avoir leurs billets d'invitation.

Les offrandes présentées à la porte ne seront point au-dessous d'une piastre. Nul n'y sera reçu qu'avec son billet personnel.
20 fev—3

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI 27 FEVRIER.
BAL MASQUÉ.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers..................$2.
23 fev MITAUD.

SALLE DE LA LOUISIANE.
SAMEDI SOIR, 27 FEVRIER.
BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'Entrée, Cavaliers......................$2.
Les bals auront lieu tous les Mardi, Jeudi et Samedi de chaque semaine 26 fev

MR. E. VAY, Italien, Professeur de Musique, se proposant de donner des leçons de chant et de piano, prend la liberté d'offrir ses services aux parents qui désireraient faire enseigner à leurs enfants la méthode usitée dans les meilleures écoles d'Italie. Mr. Vay a l'avantage de jouer de le violon, et d'accompagner ses élèves avec cet instrument, ce qui aide à la mesure, et le développe ainsi le goût musical si naturel aux Louisianais. Il demeure rue Toulouse, No. 20, près la Levée. Référence. Mad. Boyer, rue Conti, près Dauphine. 25 fev

TRESOR DE LA POITRINE.
Pate Pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi complet et aussi soutenu que la Pate Pectorale de mou de veau, les résultats constants qu'elle a obtenus depuis vingt-cinq ans dans toutes les affections aigues ou chroniques du poumon, l'ont fait considérer comme un remède par excellence.

Cette pâte réunit les propriétés de calmer promptement toutes les irritations de poitrine, elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot, les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle-Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 23 fev—☞

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre
Un joli assortiment de chapeaux de Panama fins,
Chapeaux de soie de Paris,
do de castor,
do de paille d'Italie,
Chemises de batiste,
Bretelles élastiques, cols à collet,
Parfumerie et pommades,
Rubans taffetas noir Nos. 4 et 6,
Cravattes satin noir et fantaisie,
Chapeaux paille d'Italie, pour bambins, garnitures riches.
25 fev—6 J. BERCIER & L. LABEDENS.

PLANTS DE FRAISIERS, ayant de bonnes racines et Tubereuses de Dahlias, à vendre par J. ELIEVRE,
25 fev—12 Enc. Royale et Ste-Anne.

DEZAUCHE, *Dentiste,*

POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections de sa profession.
☞ Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—☞

LE Dr. FORMENTO de retour dans cette ville, offre ses services au public et à ses amis.

Sa demeure est rue d'Orléans, entre Dauphine et Bourgogne, à la ci-devant demeure du Dr. Byrenheight.
17 fev—1m

MAGNETISME. Electricité magnétique et Galvanisme. Le docteur Schmidt a parfaitement réussi à trouver dans ce système, des remèdes sains et sûrs dans un grand nombre de cas d'indispositions nerveuses et de douloureux, asthmes, crampes, maux de tête, inflammations, rougeurs ou contractions, désordres dans la circulation, etc.

Le docteur Schmidt a l'intention de faire un court séjour en cette ville; il peut être consulté tous les jours de 9 à 3 heures P. M. et de 4 à 6 heures, à son office rue du Canal, No. 66, près de l'église Episcopale. 17f—1m

A VENDRE—Une habitation située dans la paroisse d'Est Baton Rouge, sur la route de Bayou Sarah, à 9 milles de la ville de Baton Rouge, contenant 275 arpens de terre dont 60 sont entourés et défrichés, avec une maison de résidence et autres batisses. Pour les conditions s'adresser à
24 fev—1a D. D. AVERY, à Baton Rouge.

LE Dr. ACHILLE LION, chirurgien dentiste, de la faculté de Paris, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il n'a qu'un seul office en ville, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti, en face la Banque de l'Etat, où il continue toujours de placer des dents artificielles sans ligatures ni crochets et qu'il garantit pendant dix années.

L'avantage du procédé de M. Achille Lion, est de ne pas altérer les dents voisines de celles artificielles et qui a toujours lieu par les moyens connus et employés jusqu'à ce jour.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

AVIS—Les soussignés informent leurs amis et le public qu'ils ont ouvert une *agence générale et un bureau de renseignements* dans la rue Bourbon No. 70 Indépendamment des affaires régulières du bureau de renseignements ils se chargeront des recouvrements de rentes et de comptes, et de la copie des documents anglais, français, espagnols et italiens, aux conditions les plus modérées. Ils sollicitent instamment le patronage de leurs amis et du public.
3 fev—1m J. J. WHITE & BRO.

MME. D'HALLU, personne d'une éducation accomplie, arrivée récemment de Paris dont elle est native et où elle a été élevée, s'est proposé d'ouvrir un établissement pour l'instruction des demoiselles de couleur. Elle ouvrira, le 22 du courant, son institution provisoirement dans la rue Ste. Anne, No. 117, jusqu'à la concurrence de dix élèves. Ce nombre obtenu, Mme d'Hallu prendra un local spacieux et convenable sur l'Esplanade. Les familles respectables qui voudront bien s'adresser à elle, auront à s'applaudir de lui avoir confié leurs demoiselles. Mme. d'Hallu, tout en donnant à ses élèves une éducation solide et variée, mettra tous ses soins à les former aux usages du monde, aux différens ouvrages d'aiguille, tels que broderie, tapisserie, &c. en un mot, tout ce qui est du ressort d'une éducation distinguée. La Nouvelle-Orléans ne pourra qu'à s'applaudir de trouver dans Mme. d'Hallu une personne entièrement dévouée au bien d'une classe qui a le droit, comme toute autre, de participer aux jouissances de la vie sociale.

Pour référence: MM. Lombard, Antoine Bal, J. Albert, Badin de Paris, et différentes personnes qui ont autorisées à citer Mme d'Hallu. 10 fev—1a

LE REVEREND J. TIMON, du collège Ste-Marie, dans le Barrens, comté de Perry, Missouri, partira de la Nouvelle-Orléans pour cette institution le quatre de mars. Il se chargera des élèves qu'on voudra bien lui confier pour le collège. Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus du Révérend L. Moni. 20 fev—4t

LANGUES LATINE ET ESPAGNOLE—M. J. P., Espagnol, qui a vécu plusieurs années à Madrid, va ouvrir un cours de Langue espagnole: méthode théorique et pratique à la fois. Il en va aussi ouvrir un autre de langue latine pour des personnes qui ayant oublié cette belle langue voudraient l'étudier de nouveau par un exercice à la fois pratique. S'adresser à P., rue St-Philippe, No. 19, à midi, tous les jours. 24 fev

J. WILLIAMS SMITH,
Encanteurs et négociants commissionnaires.
St. Louis.
REFERENCES:
MM. W. G. HEWES & Co.
F. DE LIZARDI & Co. } Nelle. Orléans.
W. & J. MONTGOMERY.
22 fev—1

150 Caisses confitures en paubans,
10 barils gelée de gouiave,
12 barils amidon, à vendre par
18 fev—3 P. REYNAUD, 16, rue Bienville.

250 DAMEJEANNES FRANÇAISES, à vendre par P. REYNAUD,
18 fev 16, rue Bienville

CORDES du Nord de qualité supérieure à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
11 fev. 66, rue Gravier.

COUVERTURES Françaises de 3 points à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
11 fev. 66, rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde de 45 à 47 pouces de largeur à vendre par GEO. GREEN & BRO.,
11 fev. 66, rue Gravier.

EAU DE SPA de bonne qualité, à vendre par HAGEDORN & CRAMER,
10 fev 60, rue Royale.

TRAITES sur Philadelphie et Baltimore à vendre par CHARLES CLEGG,
10 fev 47, rue Royale.

LE Soussigné vient de recevoir par le navire Mozart, du Hâvre, un assortiment de chapeaux de soie.
30 jan—1m LOUIS A. BARBARIN, 50, rue de Chartres.

HUILE de lin—24 barriques en débarquement du navire Charles, de Londres, à vendre par
WILLIAM PEHN,
16 fev. 65, rue de la Douane.

100 Doublons espagnols, à vendre par
4 fev CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR ST. LOUIS et la rivière Missouri.—Le steamer PREEMPTION, capt. Harris, est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras ou à
26 fev JOHN R. SHAW, 24, rue Poydras.

POUR ST. MARTINVILLE, Nouvelle Ibérie et tous les ports intermédiaires sur la rivière Tèche. Le steamer A. FUSELIER, capt. N. O. Trouard, partira positivement samedi prochain le 27 courant à midi. Pour fret ou passage, ayant toutes ses cabines closes, et de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
CHAS. DEBLANC & DARBY Jr.
26 fev 42 et 43, Nouvelle Levée.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamer ATALANTA, capitaine H. Fullerton, partira positivement samedi le 27 courant à 10 heures A. M.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras ou à WALTON & COCKAYNE,
26 fev 28 et 29 Nouvelle Levée

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le steamer MADISON, capitaine Robert J. Vreeland, partira samedi le 27 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à
JOHN R. SHAW & Co,
25 fev 24, Poydras.

POUR PITTSBOURG et les ports intermédiaires.—Le steamer GENERAL GAINES, capitaine W. C. Boggs, partira pour les ports ci-dessus, samedi le 27 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras ou à
25 fev H. E. LAWRENCE, 29, Nlle. Levée.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI & PORTSMOUTH
Le steamer fin marcheur INDEPENDENCE, capt. S. Buckle partira pour ce port. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras ou à
19 fev WM. C. TOMPKINS.

POUR LA HAVANE.—La goëlette fine voilière ADA, capt. Alex. Wiley, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de cargaison ou passage, s'adresser à
J. ROBERT & Co.,
27 fev 3, rue des Magasins.

POUR APALACHICOLA.—La goëlette J. W. SMITH, cap. Smith, a besoin de 3?0 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, en face des batisses du triangle ou à WOOD & SIMMONS,
26 fev 60, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Le trois-mâts fin voilier et solidement construit GLOBE, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au poteau, No. 6, en face de la rue d'Espagne, ou à
L. P. FAGE & Co.,
26 fev 3?, rue Gravier.

POUR NEW YORK—Samedi le 27 courant.
Ligne de la Louisiane et de New-York.
Le paquebot neuf, VIRGINIA, capt. White, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
25 fev JAMES E. WOODRUFF, 62 Camp.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts américain, BANGOR, capt. Odem, peut prendre de 5 à 600 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 fev JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire français, fin voilier ALEXANDRE TOUSSIN, capt Lecomte, partira incessamment pour ledit port. Pour fret ou passage ayant d'excellens emménagemens s'adresser au capitaine à bord ou à BLANCHARDEIMER & Co
17 fev 6, Bienville.

POUR MARSEILLE—Le navire français neuf, fin voilier, le COMTE DE PARIS, capitaine V. Bonnet, ayant la majeure partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour fret de 500 balles coton, l'équivalent, ou passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à J. P. BONNET,
19 fev 3, rue Royale

☞ Le bureau de Charles Clegg, a été transporté du No 47, rue Royale, au No. 11, rue St. Charles, en face du Varandah. 11 fev

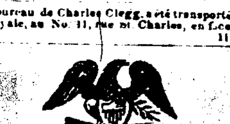

PROCLAMATION
A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, au juge de la paroisse de St. Bernard et à tous ceux que ces présentes peuvent concerner—salut:

Attendu que j'ai été officiellement informé par une résolution de la Chambre des Représentans, que le siège de Gregory Byrne, comme représentant de la paroisse St. Bernard, pour représenter ladite paroisse à la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, a été déclaré vacant; je lance en conséquence ce writ ordonnant qu'il soit tenu une élection dans la paroisse susdite, aux lieux ordinaires d'élections, mercredi le dix mars prochain et les deux jours suivans pour remplir la vacance occasionnée comme il est dit ci-dessus, et que la dite élection soit tenue conformément à la loi.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le vingt-cinquième jour de février de l'an mil huit cent quarante et un, et de la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis.
A. B. ROMAN.
Par le Gouverneur.
LEVI PEIRCE,
26 fev Secrétaire d'Etat.

MODES ET NOUVEAUTES.
Rue Bourbon, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

MME. VINCENT a l'honneur d'informer les dames de cette ville, qu'elle débaltera, lundi 1er de Mars les marchandises suivantes, qu'elle vient de recevoir de Paris.
20 douz. chapeaux d'Italie nouvelle forme,
10 " " Paille cousue
10 " " fantaisie à carreaux, paille Egyptienne,
6 " " Paille de riz.
Le tout à des prix modérés. 26 fev—3

MADAME JONC, modiste, rue de Chartres, No. 33, encoignure Douane, a l'honneur d'informer les dames et le public en général, qu'ils trouveront dans son magasin un joli choix de Chapeaux, Bonnets, et parures pour bal, de fleurs, rubans, chales, cravattes, marabous, dentelles, laines, indiennes, cravattes, et un grand nombre de divers articles qu'elle offre à vendre à des prix extrêmement modérés. 15 fev

BRIQUES de Pensacole—Le soussigné vient de recevoir, et tiendra constamment un approvisionnement de Briques à feu de Pensacole, de la meilleure qualité. Les ordres qui lui seront adressés au bureau de MM Henry Prud'homme et Co. 36 rue de la Vieille Levée, seront ponctuellement exécutés.
ETS. BLANC,
17 fev—12 En face du nouveau Bassin.

W. ET W. H. RICHARDSON
FABRICANTS DE PARAPLUIE.
South Third street, No. 6, à Philadelphie,
INFORMENT respectueusement leurs pratiques et les marchands en général qu'ils ont à vendre un fond considérable de parapluies de soie et de coton parfaitement bien conditionnés, montant à quelques milliers de chaque qualité, ainsi qu'un assortiment d'ombrelles, dont une partie sont toutes avec de la soie, importe par eux exclusivement pour cet usage, avec dessins nouveaux et élégants, qu'ils croient dignes de l'attention de leurs habitués et du public, en ce qu'ils ne les vendront à bon marché et qu'ils les garantissent être réellement des manufactures dont ils les recevront provenir.

Tous les ordres seront reçus et exécutés avec un soin particulier dans le plus bref délai. 10 fev—1m

A LOUER—La belle savane qu'occupe en ce moment Mr André Castille, de l'autre bord du Bayou, vis-à-vis la ville. Possession en sera donnée le 16 de février prochain. Pour les conditions, s'adresser à
J. B. OLIVIER,
1 fev—3 rue Royale no. 215.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très réduits et pour clore une consignation, un assortiment de conserves alimentaires, d'importation récente, se composant de patés et demi patés de becasses, cailles, alouettes, lièvres, perdreaux, truffes, de foie gras de Strasbourg et de canards de Toulouse, truffés.
Dindes saintaires truffées et farcies,
Chapons entiers, do do Poulets do do
Alouettes, do do Becasses do do
do en salmis aux truffes, Lievres do do
Civets de lièvre aux truffes,
Cailles aux truffes, Perdrix roties et truffées,
Pieds de porc farcis et truffes,
Hures de saumons en matelotte,
Lamproies accomodées, Truites saumonées,
Canards aux petits pois,
Aloses et thon à l'huile, Hudres,
Petits pois, Cèpes à l'huile,
Sardines à l'huile,
Haricots verts au naturel,
Fruits de toutes sortes dans leur jus, &c. &c.
LOREILHE & VALETON,
26 fev 9, Toulouse et enc. Royale et Douane.

BOIS, roues, wagons, charrettes à briques, drays &c. &c.
Le soussigné reçoit de Philadelphie et a constamment en mains un assortiment considérable de:
Roues en bois avec vis &c. complètes, Grandes charrettes pour porter les briques, Do do
do do de ordinaires,
Charrettes légères et pour 1 cheval,
Drays de différentes dimensions,
Roues pour charrettes à boeufs de différentes dimensions,
De do de acheval do do
Brouettes et brouettes pour charroyer la terre &c. en fer, à vendre par CHAS. BYRNE,
26 fev 150, rue Tchoupitoulas

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE tire sur New-York, Londres et Paris
26 fev J. B. PERRAULT, Caissier.

HARENGS de Hollande—100 barillets à vendre par
26 fev L. A. LEVY Jr., 30, Douane.

GRANIT—Un lot de granit consistant en plaques pour portes et tenêtres en débarquement et à vendre par O. BEDFORD & BECK,
26 fev 21, Gravier.

CHARRETTES, drays et brouettes de Philadelphie à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
26 fev 97, Camp.

CHANDELLES—100 caisses de chandelles faites au moule à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
26 fev 97, Camp.

CIGARRES de la Havane—20,000 à vendre par
J. H. ASHBRIDGE,
26 fev 97, Camp.

CHEMISES—3 caisses chemises de coton avec le col et le devant en fil à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
26 fev 97, Camp.

A VENDRE par le soussigné.—Un assortiment de montres en or, de verres à montres de divers numeros et de bijouterie.
26 fev J. ALBERT, 26, rue St. Louis

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe suisse de la marque de Yersin et Lecoutre, en débarquement du navire New Hampshire et à vendre par
26 fev J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

COUTIL Français—5 balles coutil de différentes sortes, en débarquement du navire New Hampshire et à vendre par J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 26 fev

BEURRE de Goshen, prime, en magasin et à vendre par N D CHAMBERLIN,
26 fev 75, rue des Magasins.

INDIGO—100 surons de Caracas, à vendre par
N D CHAMBERLIN,
26 fev 75, rue des Magasins.

ESSENCE de Therebentine—50 barils, à vendre par
N D CHAMBERLIN,
26 fev 75, rue des Magasins.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, en débarquement d'un chaland, à vendre par
26 fev. LAYET & AMELUNG, 111, Tchoupitoulas.

CLOUS—400 barillets clous de dimensions assorties, en débarquement et à vendre par
WOOD & SIMMONS,
26 fev 60, rue des Magasins.

INDIGO—5 surons de Caracas en débarquement du Yazoo à vendre par WOOD & SIMMONS,
26 fev 60, rue des Magasins.

RIZ—200 tierçons en magasin et à vendre par
WOOD & SIMMONS,
26 fev 60, rue des Magasins.

TABAC—30 caisses tabac manufacturé, de qualité prime, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
26 fev 63, rue Gravier.

ACIER—10 tonneaux acier soufflé à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 fev 63, rue Gravier.

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDES—300 pièces toile du Kentucky et 500 rouleaux de Cordes du Missouri, du Nord et du Kentucky, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 fev 63, rue Gravier.

GRAISSE—150 barillets à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
26 fev 63, rue Gravier.

DES AVANCES en argent seront faites sur consignations de produits faites à J. J. Andrews et Bro., de New-York ou à E. L. Andrews & Co. de la Mobile.
ANDREWS & BROTHERS,
26 fev 60, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE D'ECOSSE—400 pièces toile d'emballage d'Ecosse à vendre par
ANDREWS & BROTHERS,
26 fev 60, rue du Camp.

AVIS—A vendre chez les soussignés, provenant d'importation directe par le navire Adario, venant de Bordeaux:
10 quarts de pipes vieille eau-de-vie de Cognac de 11 ans.
60 paniers guignolet d'Angers,
20 barils vin blanc Sauterne,
200 barriques vin rouge de Bordeaux de diverses qualités.
R. A. LEFEBVRE & Co.
26 fev 18, rue Toulouse.

CHANGE sur Paris, à vendre par
15 fev CHEVREMONT & Co, 61 Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Continuation de la vente d'Esclaves.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, samedi 27 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi,

Le reste d'un lot D'ESCLAVES de prix, parmi lesquels se trouvent des servantes, blanchisseuses, gardiennes d'enfants, et couturières, travailleurs aux champs, &c. Aussi: un beau lot de nègres, consistant en cochers, domestiques de maison, travailleurs aux champs.

Une description plus détaillée en sera donnée à la vente. Aussi, un atelier de cinquante-cinq nègres qu'on vendra à l'amiable si l'on s'adresse au bureau No. 60, rue de la Commune, près de l'Hôtel de Cité. 26 fev—2

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi, 27 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan no. 29, rue Conti
Un très bel assortiment de jaconats imprimés, de goût.
Do do pour deuil,
Do de mousselines à raies,
Et plusieurs autres articles.
Les marchandises sont prêtes à être examinées.
26 fev

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu samedi soir le 27 courant, à 4 1/2 heures, à la presse à coton d'Orléans:
40 balles de coton avarié,
Et à 5 heures ou immédiatement après cette vente, il sera vendu à l'entrepôt de Penna, dans la rue des Magasins: 100 balles de coton avarie, vendues pour compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 26 fev

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente de terrains de valeur au faubourg Franklin

SAMEDI prochain, 27 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu 4 beaux terrains, au faubourg Franklin, et très bien situés, et désignés par les Nos. 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 50, lequel ilet est compris entre les rues Moralès, Marigny, Urquhart et Mandeville; le No. 9 mesure 34 pieds 9 pouces face à la rue Marigny, sur 118 pieds de profondeur. Le No. 10 forme encoignure et mesure 34 pieds 10 pouces de face à la rue Marigny, sur 118 pieds de profondeur, et face à la rue Urquhart; et les Nos 11 et 12 mesurent chacun 34 pieds 6 pouces de face à la rue Urquhart, sur 160 pieds 11 pouces de profondeur, le tout mesure anglaise. Ces terrains sont très avantageusement situés, dans un quartier qui prend une grande valeur, et sont en face de la manufacture de Messieurs Depouilly frères, à un ilet du Rail Road Pontchartrain et à deux ilets du Rail Road du Golfe du Mexique

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs.
24 fev—4

PAR F. E. TRICOU.
Vente de Syndic.
Octave de Armas contre ses créanciers

IL sera vendu le Samedi, 27 Février 1841, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 3 Février 1841, les actions ci-après décrites, abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers, savoir:

70 actions de la Banque des Améliorations.
12 actions de la Compagnie du Théâtre d'Orléans, sur lesquelles 75 pour cent ont été payés.
Conditions—Comptant. 16 fev—16, 23, 27

A VENDRE PAR DIDION, COURTIER

UN terrain Chemin du Bayou entre les rues Claiborne et Derbigny, mesurant environ 60 pieds sur 300, ayant dessus une jolie maison briquetée entre poteaux, de quatre appartemens, cabinets, cave et galerie devant et derrière, une cuisine haute, une écurie et une citerne, parterre devant et jardin derrière, vignes et arbres fruitiers en rapport, le tout bien entouré avec porte cochère. Si cette propriété n'est pas vendue d'ici au 27 courant, elle sera criée à l'encan ledit jour par M. Barnett.

Les conditions sont favorables. 17 fev. 20 et 27.

PAR F. E. TRICOU.
Vente de Syndic.
Gellien Preval contre ses créanciers

IL sera vendu lundi 8 mars 1841, à midi précis, à la Bourse de Cite, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 12 janvier 1841, et à la requête du syndic des créanciers du failli, les propriétés ci-après décrites;

1o. Un lot de terre situé en cette ville, rue Royale, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, designé par le No. 1 sur un plan dressé par Bourgerol, voyer de la 1ère municipalité en date du 30 mai 1839, et annexé à un acte du rapport d'Achille Chiapella notaire, en date du 3 juin 1839. Ledit lot de terre mesurant, conformément audit plan, au pied anglais, 34 pieds 2 pouces de face à ladite rue Royale, sur cent vingt cinq pieds 9 pouces de profondeur, et 34 pieds 3 pouces et demi de large sur la ligne du fond, ledit lot étant borné du côté de la rue du Quartier par la propriété de Madame Veuve Dominique Bouligny, et du côté de la rue de l'Hôpital par le lot de terre désigné audit plan par le No. 2 ci-devant appartenant audit sieur Gellien Preval et maintenant à Mr. L. G. Hillgalberg. Ensemble les batisses en briques qui existent sur ledit lot de terre.

2o. Trois lots de terre situés en cette ville rue de l'Hôpital à main gauche en venant du fleuve, entre les rues Royale et Bourbon, designés par les Nos. 16, 17 et 18 sur le plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, et annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas, ci-devant notaire, le 10 janvier 1822: et ayant chacun 22 pieds 4 pouces de face à ladite rue de l'Hôpital, sur 159 pieds 3 pouces et quelques lignes de profondeur, et ayant aussi chacun 23 pieds 2 pouces 4 lignes de large dans le fond, le tout mesure américaine, ensemble les établissemens en briques qui existent sur lesdits lots de terre, et qui sont connus comme écuries publiques.

3o. Un lot de terre situé au faubourg Darcantel, désigné par le No. 36 de l'ilet 7, d'après un plan dudit faubourg, fait par le voyer de cette ville le 2 mai 1822, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public; ledit lot mesurant 53 pieds 3 1/2 pouces face au Rail Road Pontchartrain et 141 pieds 7 pouces de profondeur sur 1 gnes parallèles.

4o. Un lot de terre situé au même faubourg, désigné par le No. 33 de l'ilet No. 7, sur le plan dudit faubourg dressé par le voyer de la ville le 2 mai, 1822, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, ledit lot mesurant 53 pieds 3 1/2 pouces de face au chemin à coulisses, sur 141 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble tous les droits, privilèges et servitudes attachés auxdits lots de terre. Le tout mesure anglaise.

Conditions—1, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic, garanti par hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tout billet qui ne sera pas payé à l'échéance portera un intérêt à raison de 10 pour cent l'an sans que cette clause puisse être interprétée de manière à retarder le paiement d'aucun billet.

Les actes de vente seront passés pardevant Félix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 fev—6f, 9, 12, 23, 27fev, 8m.

PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Joseph Gravier—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Basile Demazilliere, h. c. l. exécuteur testamentaire, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
27 fev Register des Testamens.

SUCCESSION DE PAUL ZOITS—Vente par le Register des testamens.—Vendredi 9 avril 1841, à 4 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues des Français et de la Victoire, sans marque, conformément à un ordre de la Cour des preuves, en date du 25 février 1841, seront vendus pour compte de la susdite succession, tous les meubles y appartenant, consistant en meubles, marchandises, montre en or &c. Conditions de la vente, comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
27 fev Register des Testamens

Succession d'Albin E. Michel.
Vente par le Register des Testamens.

MERCREDI, trente un de mars 1841, à une heure de l'après midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu de deux ordres de vente de la Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, les deux ordres dates le 19 fevrier 1841; seront vendus pour compte de la succession de feu Albin Eusebe Michel, les propriétés et esclaves ci après désignés.

PROPRIETÉ FONCIERE.

Deux lots de terre situés sur les dernières de cette ville, désignés par les numéros *Un* et *Deux* de l'ilet numéro vingt six, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer le vingt deux décembre 1836 et déposé au bureau de F. Grima, notaire, les dits lots étant contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur de cent quatorze pieds cinq pouces six lignes et s'étendant jusqu'à la rue d'Orléans sur laquelle ils ont pareillement chacun une façade de trente pieds, le numéro Un formant l'encoignure des rues Orléans, Miro et St. Pierre.

Trois lots de terre désignés par les numéros quatre, cinq et six, dans l'ilet numéro trente deux sur le plan sus mentionné, les dits lots étant contigus et mesurant chaque trente pieds de face à la promenade Carondelet, vingt neuf pieds onz pouces de large dans le fond; le lot numéro quatre ayant une profondeur de cent vingt sept pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne qui le sépare du numéro trois et cent trente pieds trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq, et le dit lot numéro cinq ayant une profondeur de cent trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare du lot numéro six, et de cent trente pieds trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatre; et le dit lot numéro six ayant une profondeur de cent trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq et cent trente quatre pieds huit pouces sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept.

La moitié indivise d'un certain ilet de terre, désigné par le numéro dix-sept sur le même plan composé de quatorze lots désignés par les numéros un à quatorze, et mesurant ensemble deux cent dix pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue des Marais, quatre-vingt sept pieds six pouces et sept lignes de face à la rue St. Philippe, trois cent quarante-deux pieds onze pouces quatre lignes de face à la rue Galvez, et trois cent soixante-quatre pieds huit pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Le Breton D'Orgenois.

ESCLAVES.

Ephé, mulatresse, âgée d'environ 23 ans.
Rosalie, négresse, âgée d'environ 50 ans.
Jules, mulatre, âgé d'environ 15 ans.
Fanchette, négresse âgée d'environ 46 ans.
Jean, nègre âgé d'environ 60 ans.
Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

Acte de vente devant David L. McKay, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 fev

CAFE.—67 sacs café de la Havane vert, en débarquement du brick Deborah, à vendre par
18 fev J. N. RICULFI, 41 rue Toulouse.

CIGARRES de la Havane.—Un assortiment complet à vendre par J. N. RICULFI,
18 fev 44 rue Toulouse.

VIN DE SHERRY.—Importation directe 1834, à vendre par J. N. RICULFI,
18 fev 44 rue Toulouse.

SEL—1000 sacs sel fin et gros en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs; aussi 3,000 sacs sel des Iles Turques, s'adresser à ALEX. PARK,
18 fev 81, Commune.

MARCHANDISES DIVERSES—150 jarres huile d'olives, 50 barriques vin rouge de Catalogue; 25 do. vin de Malaga doux; 25 do sec, à vendre par
16 fev J. ROBERT & co, 3 rue des Magasins.

CAFE de la Havane—100 sacs en débarquement de la goëlette Pilot, à vendre par ABRAHAM TRIER,
18 fev 34, rue Gravier

TABAC à chiquer de Richmond, des meilleures fabriques en magasin et à vendre par
17 fev J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

BOMBASINES.—Quelques colis d'une fabrique supérieure, à vendre par BOURY D'IVERNOIS,
17 fev 39, rue de Chartres, au 1er.

VINS—200 barils vin de Malaga et 100 barriques vin rouge de Catalogne, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 fev 36, Vieille Levée.

CIGARES—250,000 Regalias, Canones, Trabucos et autres qualités à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17 fev 36, Vieille Levée.

SANGSUES—Un nouvel envoi de sangsues de la meilleure qualité récemment reçues, à vendre par
13 j J. ROSSI, Ville de Lafayette

SUCRE de la Havane—25 caisses sucre blanc et 30 de brun, à vendre par J. ROBERT & Co.
19 fev 3, rue des Magasins

HUILE de sperme et huile de lin à vendre par
30 janv J. ROSSI, ville de Lafayette

ESPRIT de thérébentine à vendre par J. ROSSI,
30 janv Ville de Lafayette

SERINGUES assorties, à vendre par J. ROSSI,
30 janv Ville de Lafayette

MIXTURE TONIQUE de Rowand, à vendre par
30 janv J. ROSSI, Ville de Lafayette

VERRES assortis de vitres à vendre par J. ROSSI,
30 janv Ville de Lafayette

TRAITES sur la Havane à vendre par
1er f CUCULLU, LAPEYRE & Co.

200 Doublons espagnols à vendre par
1er fev CUCULLU, LAPEYRE & Co.

FROMAGE—50 meules véritable fromage de Gruyère, première qualité, en magasin, à vendre par
J. CHALARON, 51, Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES DE TATTERSALL.
PAR BENJAMIN KENDIG,
56 rue de la Commune.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui, le 27 courant, à 12 heures, aux écuries dites Tattersall en face de la Bourse St. Charles:—

14 chevaux parmi lesquels sont des chevaux de voiture, de tilbury, de selle et de trait. Vente sans réserve.
Conditions, comptant. 27 fev

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu aujourd'hui samedi, le 27 courant à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de la Commune No. 64, à face de d'Arcade Banks:

Plusieurs envois de marchandises sèches,
6 caisses d'habillemens de printemps,
30 caisses bottes, 14 de brodequins et souliers,
A midi—Vente de groceries, et 1 barrique contenant 20 boites en ferblanc de peinture verte. 27 fev

PAR S. GUINAULT.
Vente pour cause de départ.

IL sera vendu lundi, 1er. mars, à 4 heures précises de l'après midi, rue Conti, no. 118, entre Bourbon et Dauphine,

Une quantité de meubles meublans, consistant en glaces, tables, chaises, armoires, bois de lit, sofa, tables à cartes, &c.

Aussi—Une quantité de livres classiques et romans.
Conditions: Comptant. 27 fev

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, samedi le 27 courant, à 10 heures A. M., à l'extrémité des rues du Canal et Levée, pour le compte de qui il appartiendra
Un boucaut de Tabac en feuilles du Kentucky. 26 fev

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, le 27 courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

La négresse MARY, âgée de 27 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison avec son enfant mulâtre Célestin âgé de 4 ans.

La mulatresse créole MARIE, âgée d'environ 22 ans, bonne gardienne d'enfants, excellente domestique de maison et de confiance, un peu blanchisseuse

Et la mulatresse créole FRANÇOISE, âgée d'environ 42 ans, excellente cuisinière, excellente blanchisseuse et repasseuse, bonne garde malade et bonne domestique de maison, cette dernière ne sera vendue que pour la campagne et l'acquéreur n'aura pas la faculté de la ramener en ville pendant l'espace de 5 années consécutives.

Les esclaves ci-dessus pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Les actes de vente par devant Théodore Séghers, notaire aux frais des acquéreurs.
Conditions à la vente. 26 fev—2

VENTE SANS RESERVE!
PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, samedi, le 6 mars, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, sans aucune espèce de réserve, les lots de terre de valeur suivants:

1o. 5 lots de terre situés dans la 3me. Municipalité, dans l'ilet compris entre les rues Louisa, Moreau et le Chemin Public; désignés par les numéros 5, 6, 7, 8 et 11 sur un plan dressé par Jh. Pilie, voyer, maintenant exposé à la Bourse de Cité.—Le lot no. 11 mesure 20 pieds 5 pouces et 11 lignes de face au chemin public, sur une profondeur de 107 pieds 5 pouces et 3 lignes et face à la rue Louisa, dont il forme une encoignure. Les lots nos 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces et 1 ligne.

2o. 3 lots de terre situés dans la 3me. Municipalité, dans l'ilet No 2 compris entre les rues Craps, Elmira, Grands-Hommes et Désiré, désignés par les nos. 1, 2 et 3, mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Désiré, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces.

Conditions—1/4 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant E. Barnett, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 27 fev

George W. Morgan contre ses créanciers
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, portant la date du 1er. Décembre 1840, et à la requête de George W. Morgan syndic de ses créanciers:—

Il sera vendu, samedi, le 13 mars 1841, à midi, au domicile de George W. Morgan, à Milnebourg, au lac Pontchartrain:—

Divers articles d'ameublement consistant en chaises, tables, side-boards, lits et ustensiles de cuisine, 2 poeles, 2 seines, quelques outils, 6 brouettes, 40 douzaines bouteilles vides, un lot de vieux cordages &c., &c., &c.
Conditions—Comptant. 27 fev

George W. Morgan contre ses créanciers.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle-Orléans, portant la date du 1er décembre 1840, et à la requête de George W. Morgan, syndic de ses créanciers:—

Il sera vendu, lundi, le 15 mars 1841, à midi, à l'ancien domicile de feu Alexander Milne, sur la route du Bayou—

3 voitures et un omnibus avec des harnais pour 4 chevaux et des roues neuves.

Conditions—3 mois de crédit en un billet endossé à la satisfaction du syndic. 27 fev—4en10j

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu pour cause de départ, mercredi, le 3 mars à 10 heures au domicile de Madame Artiguenave, rue Royale, no. 201: Une quantité de beaux meubles, consistant en glaces, tables, sideboards, sofas, tapis de Bruxelles, verreries, service de porcelaine &c. &c.

Aussi: Un superbe piano pleinement garanti et sortant de chez Herz. Les objets pourront être examinés à toute heure avant le jour de la vente.
Conditions à la vente. 24 fev

Continuation de la vente de beaux Meubles.
PAR J. A. BEARD & CO.

IL sera vendu, mardi, 2 mars à 10 heures et demie, au magasin no. 69, rue Royale, un reste de beaux meubles, comprenant de sideboards, sophas ottomanes, bureaucas, bois de lits, tables rondes, un piano forte à six octaves, des pianos, glaces, plateaux, table à déjeuner et à diner, idem à jouer, chandeliers, chaises en acajou et autres, comptoirs de bureaux et autres, lavabos, secrétaires &c. &c.
Conditions—comptant.

Ces meubles proviennent des meilleures manufactures de New York et de Philadelphie, et seront vendus pour compte des expéditeurs et sans réserve. 26 fev—6

PAR S. GUINAULT
Propriétés de valeur dans la rue Royale

IL sera vendu à l'encan samedi le 27 courant, à midi, à la Bourse, rue St. Louis.

Un lot de terre situé en cette ville, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines, sur 121 pieds de profondeur, mesure américaine.

5 lots de terre au faubourg Franklin, près du commencement du chemin de fer du lac du Mexique, désignés comme suit sur un plan dressé par Joseph Pilié.

Le lot No. 9, mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue des Magasins sur 120 pieds de profondeur.

Le lot No. 10 contigu au No. 9, forme l'encoignure aux rues Marigny et Morales, et mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur, et face aux rues Morales. Le lot No. 5 a 35 pieds 9 pouces de face à la rue Marigny entre les rues Morales et Urquhart, sur 119 pieds de profondeur. Le lot No. 13, forme encoignure aux rues Mandeville et Urquhart, et mesure 30 pieds 10 pouces de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces de profondeur. Le lot No. 14 a 36 1/2 pieds 11 pouces de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Pour la propriété de la rue Royale, 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, et intérêt au taux de 6 pour % par an.

Pour la propriété du faubourg Franklin, 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Tous billets qui ne seront pas payés à leur échéance, porteront intérêt de dix pour cent à dater de leur échéance jusqu'à parfait paiement, an intérêt de dix pour cent. 25 fev

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu samedi prochain, 27 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

La négresse Jeanne, créole âgée d'environ 21 ans, avec ses deux enfans, l'ainé d'environ 3 ans et le cadet de 2 mois, Jeanne est bonne blanchisseuse, bonne repasseuse, bonne cuisinière, bonne gardienne d'enfant et bonne domestique.

Conditions, 1/3 comptant la balance à 6 et 9 mois de crédit.

Un lot de terre situé au faubourg Washington (quartier Montegut) mesurant 49 pieds 4 pouces 3 1/2 lignes, de face à la rue de l'Amour, entre la rue Montegut et de la Presse, sur 93 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur, ensemble les batisses et améliorations, consistant en une maison à étage nouvellement construite, galerie, cabinets, cuisine, écurie, etc. Le tout en parfait état.

Conditions 1/4 comptant la balance à 6 et 12 mois de crédit.

7 lots de terre situés au faubourg Marigny, dans l'ilet No. 15, enfermé par les rues Urquhart, Girod, Annette et le Canal Mr. Esnard; le tout d'après un plan dressé par D'Hemecourt.

Conditions 1/3 comptant et la balance à 6 mois de crédit. Le tout en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 26 fev

Cargaison du navire Mary Frazier de Marseille et Encan
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 27 courant, à 4 heures précises de l'après midi, en face de l'Hôtel de la Monnaie, il sera vendu sans réserve, la cargaison du Mary Frazier, venant de Marseille, consistant en:—

300	barriques vin de Bergasse
170	demi barriques do
50	do imitation Porto.
40	barils vin do Madère
250	paniers huile d'olive de Plaignol,
250	do do do Possel,
150	do do do D'Escagis D'Icard,
100	do do 24 demi bouteille, de Plaignol,
100	do do do de Possel.
200	sacs bouchons de 1000 chaque.
200	do do 5000 do.

Conditions: au dessous de $300 comptant, de $300 à $500 60 jours, de $500 à 1000, 4 mois, et au dessus de $1000, 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et si aucun des billets ne convenait pas, l'acheteur payera comptant, sous la déduction de 8 pour cent.
24 fev—4

PAR F. E. TRICOU.
Succession de Constance Meunier, Vve. Charles Montreuil.

IL sera vendu samedi 27 fevrier 1841, à midi précis, à la Bourse de Cite, rue St. Louis.

Un terrain situé en cette ville, rue Dauphine, entre les rues St. Philippe et Ursulines, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue Dauphine, sur environ soixante pieds de français de profondeur, entre lignes parallèles.

Un terrain situé à l'encoignure des rues Craps et St. Antoine, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue de Craps, sur environ 90 pieds français de face à la dite rue St. Antoine: ensemble avec une maison en bois briquetée entre poteaux, circonstances et dépendances.

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue de Craps, entre les rues St. Antoine et Bagatelle, mesurant environ 30 pieds français de face à la rue des Craps, sur environ 90 pieds de face à la ligne de droite et de gauche, contenant ensemble avec une maison en bois, circonstances et dépendances.

Un terrain aussi situé au dit faubourg Marigny, rue St. Antoine, entre les rues Craps et Amour, mesurant environ 30 pieds français de face à la dite rue St Antoine sur une profondeur d'environ 60 pieds, ensemble avec la maison en bois, circonstances et dépendances.

Françoise, négresse créole, âgée d'environ 46 ans, avec son enfant Jean, âgé d'environ 11 ans.

Conditions: un cinquième comptant, et la balance à 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Charles Boudousquie, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 fev—22, 24, 25, 26 et 27 fev.

PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu lundi le 1er mars à 10 heures A. M., au magasin de Wm. Hansman, rue de Chartres No. 54, entre les rues Conti et Bienville,

Le magnifique fonds de beaux meubles d'Europe, consistant en pianos et en billards et accessoires complet, magnifiques bois de lits; armoires, bureaux, sidebords, tables rondes, chaises en crin, sièges en cannes et en crin, glaces, Psichées, secrétaires, etc., etc., etc.

La vente sera continuée vendredi le 5 mars, à la même heure.

Les meubles peuvent être examinés jusqu'au jour de la vente.

Conditions—Comptant pour toutes sommes au-dessous de $100; de $100 à $300, 60 jours au-dessus de $300, 4 mois en billets endossés à satisfaction. 22 fev

VENTE DE SYNDIC.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.

MARDI, 2 mars prochain, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Louis et passage de la Bourse, et en vertu d'un ordre de la première cour judiciaire dans et pour l'Etat de la Louisiane en date du 13 février 1841, il sera vendu sous la direction du syndic du failli Victor Marion de Montilly, les objets mentionnés plus bas, abandonnés par ledit Montilly à ses créanciers, savoir:

1o. Un café, situé en face la Bourse St. Louis, à l'encoignure du Passage de la Bourse, connu pour avoir appartenu avant au défunt d'Ambroggio, avec les ustensiles nécessaires qui lui appartiennent, et dont connaissance sera donnée le jour de la vente.

2o. Quatre beaux billards avec leurs queues, &c. &c.

3o. Un pont en fer, qu'on peut voir aussi l'usage de la Bourse.

4o. Les baux de l'établissement.

CONDITIONS—Pour le Café, 1/3 comptant, et la balance à 60 et 90 jours.

Pour les billards, moitié comptant, et la balance à 60 jours.

Pour le Pont en fer, moitié comptant, et la balance à 30 jours.

Pour les baux, aux termes et conditions stipulés dans les contrats desdits baux, que l'on fera connaître au moment de la vente. Le tout en billets endossés à la satisfaction du syndic, et 10 pr ct l'an d'intérêt en cas qu'aucun des billets seraient protestés, sans préjudice pour cela en remboursement.

Les actes de vente &c. aux frais des acquéreurs, chez Laroque Turgeau, notaire public. 19 fev

CIRAGE—75 grosses cirage supérieur, à vendre par
18 fev FROST & Co, 8 Douane.

MR. BLANCHARD, Docteur Dentiste, qui a habité plusieurs années cette ville, y est de retour dans l'intention d'y exercer de nouveau sa profession. M. Blanchard a habité Paris cinq années environ et a été pendant son séjour dans cette capitale le collaborateur et successeur de M. Bousquet dentiste du Roi.

M. Blanchard vient d'établir sa résidence dans la rue St. Louis entre Royale et Bourbon No. 80 on où le trouve tous les jours, de dix heures du matin à trois heures.

Son domicile à Paris, est rue de Richelieu No. 60—Cabinet du dentiste du Roi. 15 fev—6, 1pe